



REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE LOS MASOS

DEPARTEMENT DES

66500 LOS MASOS

PYRENEES-ORIENTALES

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Tableau annuel d'avancement au Grade De adjoint administratif principal 1^e classe

ARRETE n° 12 /2020

Le MAIRE de Los Masos

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 17,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale, notamment ses articles 79 et 80,

Vu le décret n°2006-1690. du 22 décembre 2006. Modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux

Considérant l'avis favorable rendu par la Commission Administrative Paritaire en séance du 4 mars 2020

ARRETE

Article 1 :

Le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint administratif principal 1^{ere} est fixé comme suit pour l'année 2020

Classement /Nom et prénom	Situation actuelle grade	Promouvable à la date du
1 - Mme BRUHIER Magali	Adjoint administratif territorial 2 ^e classe - 6 ^e échelon	01.01.2020

Article 2 :

Madame la secrétaire générale est chargée d'assurer la publicité de cet arrêté et son exécution.

Fait à Los Masos
Le04/12/2020

Le MAIRE,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois ou par l'application Telerecours citoyen accessible à partir du site « www.telerecours.fr » à compter de la mise œuvre des mesures de publicité du présent tableau le :



Publié le 18/12/2020